



## LIVRET D'ACCUEIL

# CONSULTATION MEDICALE »»



Dans un souci d'amélioration de la qualité de votre accueil, l'équipe soignante a rédigé ce livret destiné à vous présenter notre service. Il ne remplace en aucun cas les échanges que nous pouvons avoir avec chacun d'entre vous. Nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à nous solliciter.

**Téléphone : 01.47.10.77.52 | 01.47.10.70.62**

**Mail : [rdv.consultmedecine@rpc.aphp.fr](mailto:rdv.consultmedecine@rpc.aphp.fr)**

**Bâtiment Widal | Porte 326**



## PRÉSENTATION DU SERVICE

Le service de consultation médicale est rattaché au **groupe hospitalo-universitaire AP-HP. Université Paris-Saclay.**  
Département médico universitaire : médecine territoires gériatrie.

Il est sous la responsabilité du chef de service des **maladie infectieuses et tropicales du Professeur Aurélien Dinh.**

**L'encadrement :**

Paramédical : Mme Béatrice Touraine  
Médical : Dr. Benjamin Davido

**L'équipe paramédicale :**

L'équipe est composée de 6 infirmières et 8 aides-soignantes  
**Equipe médicale : nous accueillons plusieurs spécialités**



## LES SPECIALITÉS

- **Diététique** : suivi diététique des patients ayant été hospitalisés

- **Exploration fonctionnelle** - Pr Prigent :

- sommeil
- neurologie
- pneumologie

- **Gastroentérologie** - Pr Crenn

Suivi de la nutrition parentale et gastroentérologie (fibroscopie et changement de sonde de gastronomie) des patients en situation de handicap déjà suivis au sein de l'hôpital.

- **Hématologie** - Dr Lahjomri : polyglobulie, hémochromatose et thrombophilie.

- **Infectiologie** - Pr Dinh : pathologies infectieuses

- **Médecine Physique et réadaptation** - Pr Ben Smail :

Patients cérébraux lésé, handicaps neurologiques centraux d'origine néonatale ou infantile, rééducation neurologique et suivi neuropsychiatrique, traumatisés crâniens, accidents vasculaires cérébraux, bléssés médullaires, sclérose en plaque, appareillage pour polyhandicap, suivi des traitements anti-spastique.

- **Neurologie** - Pr Nicolas :

- neurologie musculaire : neuropathie périphérique, troubles de la marche et de l'équilibre, myasthénie, maladie musculaire ;
- neuro-vasculaire : prise en charge en urgence des accidents vasculaires cérébraux et accidents ischémiques transitoires, ainsi que le suivi vasculaire ;
- neuro-inflammatoire : sclérose en plaque, maladies inflammatoires du système nerveux central et maladies apparentées.

- **ORL** - Dr. Circiu

Suivi des patients polyhandicapés, des patients trachéotomisés, des séquelles suite à une intubation prolongée, des troubles de la déglutition et de la parole (fibroscopie, changement de canule).

- **Pathologie professionnelles** - Dr. Duret :

Souffrance au travail, réinsertion professionnelle, aptitude, conduite, aménagement à domicile.

- **Réanimation** - Pr Annane

Myasthénie auto immuno, maladies neuro musculaires avec atteinte respiratoire grave, syndrome de Guillain Barré, médecine d'oxygénation (caisson hyperbare).

- **Vaccination** : information et vaccination pour les voyages internationaux.



## PRISE DE RENDEZ-VOUS

Les consultations ont lieu uniquement sur rendez-vous :

**01 47 10 77 52 | 01 47 10 70 62**

Un **rappel** de votre rendez-vous vous sera envoyé 2 jours avant par SMS.

Pensez à **prévoir vos rendez-vous à l'avance**, afin qu'ils concordent avec votre emploi du temps et qu'il n'y ai pas d'interruption dans votre traitement.

Si votre ordonnance n'est plus valable, elle peut être renouvelée par votre médecin traitant en attendant votre prochain rendez-vous à l'hôpital.

Dans le cas contraire, il faudra joindre la secrétaire du médecin qui vous suit sur l'hôpital.

**Si vous ne pouvez pas vous rendre à votre rendez-vous**, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous **prévenir le plus tôt possible** afin que votre rendez-vous puisse profiter à d'autres.

**En cas d'urgence composez le 15**

**ou présentez-vous au service d'urgence le plus proche**

**Il n'y a pas de service d'urgence à l'hôpital Raymond-Poincaré.**

Le service d'urgence le plus proche de Garches est :

**L'hôpital Ambroise-Paré AP-HP  
9 avenue Charles de Gaulle  
92100 Boulogne-Billancourt  
Téléphone : 01 49 09 50 00**



## FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Afin d'éviter de recevoir une facture, vous devez justifier de votre prise en charge sociale.

Lors de votre premier rendez-vous, présentez-vous au bureau des admissions, pavillon Colbert, Porte 106.

Puis 1 fois/an, afin de mettre à jour votre dossier administratif.

### Vous présenterez :

- une pièce d'identité ;
- un titre de séjour éventuel ;
- un justificatif de domicile ;
- votre carte vitale et son attestation ou tout justificatif de prise en charge (CMU, AME) ;
- votre carte de mutuelle.

### Médecin traitant :

Lors de votre passage dans le service, il vous sera demandé de désigner votre médecin traitant afin d'avoir un recours médical de proximité et de faciliter les démarches concernant la prise en charge financière de vos soins.

### Prise en charge à 100% :

Certaines affections de longue durée (ALD) ouvrent droit à la prise en charge à 100% des soins liés à la pathologie. C'est votre médecin traitant qui doit en faire la demande. Il remplira un formulaire « protocole de soins » à adresser à votre organisme de prise en charge sociale.

**Veillez à faire renouveler votre prise en charge à 100% environ 3 mois avant la date d'expiration qui figure sur votre attestation.**

**En cas de difficultés ou de situation particulière** et pour faciliter ces démarches, vous pouvez vous adresser :

- au bureau des admissions ;
- à la secrétaire du médecin que vous consultez ;

**En cas de changement de situation :**

N'oubliez pas de nous signaler vos changements de :

- état civile ;
- adresse ;
- téléphone ;
- caisse de sécurité sociale (changement de caisse obligatoire si domiciliation dans une nouvelle commune)

Ils doivent être signalés :

- au bureau des admissions pour éviter toute rupture de prise en charge ;
- à la consultation, afin de pouvoir vous joindre en cas d'urgence.

**Avant de partir**

N'oubliez pas de repasser à l'accueil de la consultation pour convenir de votre prochain rendez-vous si nécessaire. Le personnel se chargera autant que possible de positionner le rendez-vous afin de vous limiter les déplacements sur l'hôpital.

**Résultats d'examens biologiques**

Selon la nature de vos examens, les résultats vous seront communiqués :

- soit par le lien internet (flyer) ;
- soit par téléphone (par le médecin) ;
- soit lors de votre prochain rendez-vous ;
- soit directement au poste de soins du service.

Pour joindre votre médecin :

- contactez son secrétariat ;
- ou contactez l'équipe paramédicale qui se chargera de transmettre votre demande.

*Ne pas déranger le médecin pendant la consultation est un gage de qualité d'écoute et de respect de la confidentialité.*



## DROITS / LEGISLATION

### Secret médical et confidentialité

L'obligation de secret médical professionnel est mentionnée dans l'article 226-13 du code pénal.

Le secret médical s'applique à **tout professionnel de santé** ayant connaissance de votre état de santé.

Il concerne toute information confiée, vue, entendue ou comprise.

### Accès au dossier médical

Vous pouvez demander la copie de votre dossier médical ou de certaines pièces qui y sont conservées en adressant au bureau des usagers un courrier avec vos coordonnées complètes avec accusé de réception et en joignant la photocopie recto-verso de votre pièce d'identité.

Si vous êtes en incapacité de réaliser ces démarches, vous pouvez mandater une personne (à condition qu'elle justifie de son identité et de son mandat) pour obtenir une copie de votre dossier médical.

#### BUREAU DES USAGERS

Mme Manel DJOUHRI, Chargée des Relations avec les Usagers  
[manel.djouhri@aphp.fr](mailto:manel.djouhri@aphp.fr)

Mme Véronique PAYET, Chargée des demandes de dossiers médicaux  
[veronie.payet@aphp.fr](mailto:veronie.payet@aphp.fr)



## Bâtiment

<b>Widal</b>	Consultation médicale, Porte 326
--------------	----------------------------------

## Accès

<b>Voiture</b>	Autoroute A13, sortie Versailles Nord Vauresson Départementale 907, depuis le point de Saint-Cloud
<b>Train</b>	Ligne L : arrêt Garches/Marnes-la-Coquette, puis bus n°360 ou n° 6246
<b>Tramway</b>	Ligne T2 : arrêt Parc de Saint-Cloud, puis bus n°460
<b>Bus</b>	N°6246 / N°360 / N°426 : arrêt Hôpital de Garches

**Hôpital Raymond-Poincaré AP-HP**

104 bd Raymond Poincaré

92380 Garches